

«C'EST», «SER» :  
ÉLÉMENTS-CLÉS DANS LE CLIVAGE

M<sup>a</sup> Josefa Marcos García  
*Universidad de Salamanca*

**L**ORSQUE L'ON PARLE DE «CLIVAGE» en linguistique, on fait référence à deux types de structures qui correspondent aux modèles suivants :

- (1) *C'est* la parution de ce fameux livre *qui* a provoqué l'expulsion
- (2) Ce qui irrite le magistrat, *c'est* le système de défense adopté par Loiseau

Le premier exemple constitue un modèle de ce qu'on appelle *structure clivée*, à laquelle nous attribuons le schéma de base :

C'est... qui /que

tandis que l'exemple (2) correspond à une *structure pseudo-clivée* dont le schéma de base proposé est :

A c'est B

Notre objectif aujourd'hui est de présenter le fonctionnement d'un élément commun aux deux structures : le verbe «c'est». En même temps, nous voulons établir un lien entre la langue française et la langue espagnole de telle sorte que, nous essaierons d'établir des points de comparaison entre ce type de structures dans les deux langues. Tout cela, dans le cadre de l'approche pronominale.

L'approche pronominale parle de dispositifs<sup>1</sup>. La phrase clivée est un *dispositif d'extraction*, tandis que la phrase pseudo-clivée est un *dispositif pseudo-clivé*.

1. «On appelle "dispositifs de la rection" les différents arrangements possibles entre le verbe rector et ses éléments régis» (Blanche-Benveniste 1990 : 55).

Claire Blanche Benveniste décrit le fonctionnement du dispositif d'extraction de la façon suivante :

Le dispositif d'extraction a pour effet de diviser la rection en deux parties ; dans la première, il isole un élément de rection du verbe entre *c'est* et *que/qui*. (Blanche-Benveniste 1990: 59)

De cette façon, *la parution de ce fameux livre*, qui est un syntagme régi par le verbe *provoquer* dans

- (3) La parution de ce fameux livre a provoqué l'expulsion

apparaît sous le dispositif d'extraction dans la phrase numéro (1)

- (1) *C'est* la parution de ce fameux livre *qui* a provoqué l'expulsion

En ce qui concerne le dispositif pseudo-clivé, Claire Blanche Benveniste le présente de la façon suivante :

Le dispositif pseudo-clivé a pour effet de diviser la formulation verbale en deux parties (...). La première partie comporte la formulation verbale, réalisée d'une façon qui crée une attente : un des éléments régis, (...) est réalisé sous une forme non lexicale, suspensive, qui laisse attendre une réalisation ultérieure sous forme de lexique (...) entre les deux, le verbe d'équivalence *c'est*.

(Blanche-Benveniste 1990: 62)

Claire Benveniste propose la formule :

verbe avec rection en suspens / *c'est* / rection lexicale

Si nous revenons à l'exemple (2), nous trouvons, donc, une première partie avec la formulation du verbe où le sujet apparaît sous une forme non lexicale : *ce qui* dont la réalisation en forme de lexique vient plus tard : *le système de défense adopté par Loiseau*.

En regardant de près ces deux structures, on peut observer qu'il y a un élément qui se repète. Cet élément est le verbe «*c'est*». On peut affirmer que le verbe «*c'est*» est l'élément qui caractérise le clivage, de même les structures clivées que les pseudo-clivées, car il est fondamental pour la construction de ces dispositifs.

L'espagnol, de sa part, présente aussi des structures de ce genre. C'est le cas de :

- (4) Lo que se quema *es* sobre todo arbolado inmaduro

- (5) *Fue* allí precisamente donde Fidel y un grupo de seguidores protagonizaron hace treinta años el primer golpe de efecto (...)

De même que pour le français, l'espagnol présente comme élément-clé : le verbe «*ser*». Il faut préciser, néanmoins, que, après une réflexion sérieuse, nous pensons que, les structures clivées n'existent pas en espagnol. En espagnol nous

trouvons seulement les pseudo-clivées. Voilà la grande différence entre les deux langues.

Nous devons, cependant, éclaircir une question. Si nous revenons aux exemples (4) et (5), on dirait que ce sont deux structures différentes entre elles car les formes du verbe «ser» («es» et «fue»), n'apparaissent pas à la même place ; dans la phrase (4) «es» apparaît dans le centre, tandis que «fue» apparaît au début de la phrase (5). On pourrait même penser que le premier exemple correspond à une pseudo-clivée et le second correspondrait à une clivée. (Le choix des exemples n'est pas innocent).

Effectivement, il y a des linguistes, appartenant surtout à la grammaire générative, qui établissent cette distinction pour l'espagnol. Pour nous, il existe seulement une structure pseudo-clivée qui présente non deux mais trois types d'ordre différents de ses membres. Pour présenter cette question d'une façon plus claire nous proposons une phrase plus simple.

- (6) *Es* María la que ha venido
- (7) La que ha venido *es* María
- (8) María *es* la que ha venido

Nous n'allons pas continuer avec ces questions, puisque ce n'est pas l'objet de notre exposé.

Nous pouvons, par conséquent, établir une comparaison entre le fonctionnement du dispositif d'extraction et le dispositif pseudo-clivé en français, mais la comparaison entre le français et l'espagnol sera possible seulement au niveau du dispositif pseudo-clivé.

Une première différence entre français et espagnol est que, pour l'espagnol nous avons fait référence au verbe «ser» tandis que, pour le français, nous parlons du verbe «c'est» et non du verbe «être».

La grammaire traditionnelle et la grammaire générative, ont tendance à établir l'existence de deux éléments dans «c'est» : d'une part, *c'* qui représente le démonstratif «ce» et d'autre part le verbe «être», dont le sujet est, justement, ce démonstratif. Pour l'approche pronominale, il existe seulement un verbe «c'est».

Effectivement, *c'* n'est pas un élément de valence de «être». Prenons l'exemple :

- (9) C'est bien le parti communiste qui est à gauche

Si on remplace *c'* par un pronom du paradigme  $P_0$  :

- (10) \*Cela est bien le parti communiste qui est à gauche  
Ceci  
Ça

on obtient des phrases agrammaticales.

Le fonctionnement dans les pseudo-clivées est le même :

- (11) Ce qui m'intéresse, c'est le destin de notre peuple (...)

- (12) \*Ce qui m'intéresse, cela est le destin de notre peuple (...)  
           ceci  
           ça

Il n'y a pas une proportionnalité car la phrase est agrammaticale. En réalité, «c'est» constitue une unité où *c'* est bloqué, et, d'ailleurs, la seule variante que nous pouvons trouver est la forme «ce» qui apparaît devant consonne par des exigences phonétiques : «ce sont», «ce sera»...

Marie-Louise Moreau fait une analyse transformationnelle, mais elle arrive à la même conclusion.

Moreau présente des exemples de phrases clivées et pseudo-clivées où elle assure que le remplacement de *c'* par «cela» ou «ça» est, au moins, très douteux ; de même pour les pseudo-clivées

- (13) (Ce qui retient notre attention) C'est un crime  
           Ce n'est pas un crime  
           (?)Ça n'est pas un crime  
           (?)Cela n'est pas un crime

que pour les clivées

- (14) C'est un crime qu'il a commis  
       Ce n'est pas un crime qu'il a commis  
       ??Ça n'est pas un crime qu'il a commis  
       \*Cela n'est pas un crime qu'il a commis

Moreau présente plusieurs tests :

«Ceci» :

- (15) \*Ce qui retient notre attention, ceci n'est pas un crime  
 (16) \*Ceci n'est pas un crime qu'il a commis

«Ça», «c'est» : «ça» a une valeur déictique

- (17) \*Ce qui retient notre attention ça, c'est un crime  
 (18) \*Ça, c'est un crime qu'il a commis

«Tout ça»:

- (19) \*Ce qui retient notre attention, ce qui captive les foules, ce qui attire les journalistes, tout ça, c'est un crime  
 (20) \*Tout ça, c'est un crime qu'il a prémédité, qu'il a organisé, qu'il a commis

«C'est là» :

- (21) \*Ce qui retient notre attention, c'est là un crime odieux  
 (22) \*C'est là un crime odieux qu'il a commis

Ces phénomènes signalés par Moreau montrent que le pronom démonstratif qui apparaît devant «être» peut avoir des propriétés déictiques dans d'autres types de constructions, les phrases avec détachement, par exemple, mais pas dans les clivées et pseudo-clivées.

Les auteurs de *Pronom et Syntaxe* affirment que «c'est» est un verbe morphologiquement mais pas syntaxiquement. Nous développerons plus tard le problème syntaxique. Quant à l'aspect morphologique, nous voulons signaler quelques aspects de la flexion de «c'est».

La flexion ne va présenter aucune variation de la personne. Le français aujourd'hui ignore des formes comme

(23) \*Ce suis-je

(24) \*Ce sommes-nous

(25) \*C'êtes-vous

On trouvera, donc, toujours la troisième personne.

L'espagnol est différent dans ce point. Le verbe «ser» s'accorde parfois avec la réalisation lexicale de la formulation verbale

(26) El que ha conseguido llamar la atención *es* el movimiento verde

(27) El que llega tarde *eres* tú

(27) Las que hicimos la tarta *fuimos* nosotras

(28) El que perdió el dinero *fui* yo

(29) \*El que llega tarde *es* tú

(30) \*Las que hicimos la tarta *fue* nosotras

(31) \*El que perdió el dinero *fue* yo

Le comportement du français par rapport à la flexion en temps et nombre est différent.

Pour la flexion en nombre, nous trouvons deux formes : «c'est» pour le singulier, «ce sont» pour le pluriel.

Dans les phrases clivées existe un accord de «c'est» avec le terme qui suit, c'est-à-dire, l'élément extrait.

(32) C'est le rôle de numéro un qu'il vise

(33) Ce sont surtout les comédiens qui envisagent de venir travailler dans l'ex-RDA

Cet accord ne se fait pas lorsque «c'est» est suivi des formes «nous» et «vous».

(34) \*Ce sont nous qui avons réussi

- (35) C'est nous qui avons réussi  
 (36) \*Ce sont vous qui avez réussi  
 (37) C'est vous qui avez réussi

Ce n'est pas bizarre de trouver des cas où on ne fait pas l'accord avec des syntagmes extraits de troisième personne du pluriel.

- (38) Ce n'est pas eux qui détermineront l'avenir  
 (39) C'est des Israéliens qui sont chargés de la surveillance à bord  
 (40) C'est désormais Pascal et Stéphane Mousset qui animent la maison

Pour les phrases pseudo-clivées le fonctionnement est le même et la tendance est aussi l'emploi de «c'est», mais on peut trouver des exemples avec «ce sont»

- (41) Ce qui est terminé, *ce sont* simplement les attaques des forces injustes (...)

Le comportement de «ser» en espagnol présente quelques contraintes. On emploie les formes de pluriel et singulier. «Ser» s'accorde avec la partie lexicale de la formulation verbale lorsque cette partie constitue la valence P<sub>0</sub> du second verbe.

On peut revenir aux exemples précédents :

- (26) El que ha conseguido llamar la atención *es* el movimiento verde  
 El movimiento verde ha conseguido llamar la atención  
 (27) El que llega tarde *eres* tú  
 Tú llegas tarde

Si cette réalisation lexicale est une valence P<sub>1</sub>, l'accord de «ser» dépend de l'ordre de la phrase. Si la valence précède «ser», on introduit le singulier, si c'est le verbe qui précède, ils s'accordent :

- (42) Compraba legumbres en la plaza  
 Lo que compraba en la plaza *eran* legumbres  
 Eran legumbres lo que compraba en la plaza  
 Legumbres *era* lo que compraba en la plaza

L'alternance entre accord et pas d'accord est présente avec d'autres types d'éléments de rection :

- (43) La película dura tres horas  
 Tres horas *es* (\*son) lo que dura la película  
 Lo que dura la película *son* (es) tres horas  
 Son (es) tres horas lo que dura la película

En ce qui concerne la flexion des temps, les formes présentées par «c'est» sont restreintes. La présence des temps composés, ainsi que les formes non conjuguées (infinitif, participe présent) est agrammaticale.

- (44) \*Ç'avait été lui qui était venu  
 \*Ç'aurait été  
 \*Ç'a été
- (45) \*Étant ça qu'il faut faire  
 \*Être ça
- (46) \*Ce qu'il voudrait ç'avait été respirer  
           ç'aurait été  
           ç'a été
- (47) \*Ce qui l'intéresse étant ça l'avenir  
           être ça

Le verbe «ser» présente aussi des contraintes dans ce domaine. On peut trouver des temps composés dans le verbe «ser» mais ce n'est pas fréquent.

- (48) (?)La que ha llegado hace un momento ha sido María

Cette même phrase serait plus correcte avec un temps simple :

- (49) La que llegó hace un momento fue María

Nous pouvons, comme en français, remplacer le temps composé par le présent qui est, d'ailleurs, le temps le plus fréquent.

- (50) La que ha llegado hace un momento es María

Bien sûr, l'espagnol ne peut pas admettre non plus des temps non conjugués :

- (51) \*Lo que no apruebo siendo ciertas actitudes negativas  
 (52) \*Lo que no apruebo ser ciertas actitudes negativas

Du point de vue du fonctionnement syntaxique, «c'est» a été considéré très souvent comme un verbe copulatif qui porte, donc, son attribut.

Dans le cadre de l'approche pronominale «c'est» est un auxiliaire de dispositif, un verbe d'équivalence. De même dans le dispositif d'extraction que dans le dispositif pseudo-clivé. «C'est» n'est pas le verbe principal de l'énoncé et, comme nous avons signalé, il ne fonctionne pas comme un vrai verbe. Le verbe constructeur de la structure n'est pas «c'est» mais le second verbe qui apparaît dans l'énoncé.

Pour la structure clivée, si on essaie de remplacer ce qui vient après le verbe «c'est» par un clitique, on observera qu'il n'y a pas de proportionnalité.

- (53) Ce sont ces investissements privés qui, (...), ont pris le relais des aides  
 (54) \*Ce sont cela

Par contre, nous trouvons la proportionnalité avec le second verbe (prendre)

- (55) Ils ont pris le relais des aides

Dans le dispositif pseudo-clivé «c'est» fonctionne de la même façon. Ce n'est pas un verbe constructeur mais un auxiliaire qui sert à établir un lien entre deux segments qui se situent au même niveau, d'où son nom de verbe d'équivalence. Prenons l'exemple (56)

- (56) Ce qui l'attirait, c'était le monarchisme

On peut partir du dispositif direct

- (57) Le monarchisme l'attirait

Le dispositif pseudo-clivé essaie de focaliser la valence  $P_0$  (le monarchisme) et pour ce faire, il change l'ordre des mots, on passe la valence à la fin de l'énoncé mais on conserve à côté du verbe une représentation pronominale de cette valence. Pour établir un lien entre les deux parties, on va situer entre elles le verbe «c'est».

L'analyse traditionnelle de l'espagnol consiste à observer dans une phrase comme :

- (58) Lo que se propone es una reevangelización del Evangelio

un verbe copule («es»), un sujet de ce verbe («una reevangelización del Evangelio») et un attribut formé par une subordonnée relative.

Mais on peut appliquer à l'espagnol l'analyse qu'on vient de faire pour le français. Nous partons du dispositif direct

- (59) Se propone una reevangelización del Evangelio

Dans le dispositif pseudo-clivé, nous trouvons à gauche de «ser» la formulation du verbe «proposer» dans une réalisation pronominale (lo que). À droite, apparaît l'élément de valence  $P_1$  sous forme lexicale («una reevangelización del Evangelio»).

Nous voulons finir avec quelques idées de Salvador Gutiérrez Ordóñez présentées dans son ouvrage *Variaciones sobre la atribución*. Gutiérrez Ordóñez est, peut-être, le linguiste espagnol le plus proche de l'approche pronominale quand il analyse les pseudo-clivées de l'espagnol, qu'il appelle «estructuras ecuacionales».

Salvador Gutiérrez pense qu'il n'y a pas de sujet ni d'attribut dans ces constructions. Le segment A et le segment B, sont semblables en catégorie, en sens grammatical, en fonction et même en forme. Ces affirmations d'un spécialiste en linguistique de l'espagnol, nous font penser que nous sommes dans un bon che-



min lorsque nous voulons rapprocher les pseudo-clivées du français et de l'espagnol et que nous pouvons appliquer à l'espagnol la théorie de l'approche pronominale de la même façon qu'elle a été appliquée au français.

En guise de conclusion, nous pouvons signaler que le verbe «c'est» ne présente pas de grandes différences entre le dispositif d'extraction et le dispositif pseudo-clivé. Dans les deux cas, «c'est» présente des caractéristiques morphologiques verbales, bien que limitées dans certains cas.

Par contre, dans son fonctionnement syntaxique, ce n'est pas un vrai verbe constructeur, mais tout simplement un auxiliaire de dispositif.

À part les petites différences avec l'espagnol en ce qui concerne les aspects morphologiques, du point de vue syntaxique «c'est» et «ser», dans les structures qui nous intéressent, ne sont que des verbes auxiliaires à travers lesquels on construit un certain type de dispositifs. Ils servent d'appui aux éléments de rection du second verbe et ils sont pratiquement dépourvus de leur signification en tant que verbes copulatifs.

Et pour finir nous voulons signaler que ce que nous venons d'exposer n'est qu'une esquisse de l'analyse de «c'est» et «ser». Esquisse qui laisse entrevoir tout un tas d'autres aspects sur lesquels il faudra approfondir. Cela constitue notre objectif en ce moment.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1975): *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française*. Paris: Champion.
- (1981): «La complémentation verbale : valence, rection et associés». *Recherches sur le français parlé* 3, 57-98.
- (1982): «Examen de la notion de subordination» *Recherches sur le français parlé* 4, 71-115.
- (1987): «Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage» *DRALV* 36-37, 123-157.
- (1990): *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris: CNCRS
- BLANCHE-BENVENISTE, C., K. VAN DEN EYNDE (1978): «Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale». *Cahiers de lexicologie* 32, 3-26.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., C. JEANJEAN (1987): *Le français parlé*. Paris: Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., J. DEULOFEU, J. STEFANINI, K. VAN DEN EYNDE (1987): *Pronom et syntaxe*. Paris: SELAF.
- GABASTON, M.-C., C. GENEVEY (1982): *Les constructions dites pseudo-clivées*. Aix-en-Provence: Mémoire de Maîtrise non publiée.
- GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, S. (1986): *Variaciones sobre la atribución*. León: Universidad de León.
- MOREAU, M.-L. (1976): *C'est. Étude de syntaxe transformationnelle*. Mons: Éditions Universitaires.
- ROUGET, Ch., L. SALZE (1984): *Les formes en C'EST... QUI/QUE*. Aix-en-Provence: Mémoire de Maîtrise non publiée.
- SCAPPINI S.-A. (1988) *Étude des extractions en C'EST... QU-*. Aix-en-Provence: Mémoire de Maîtrise non publiée.
- VALLI, A. (1981): «Note sur les constructions dites «pseudo-clivées» en français». *Recherches sur le français parlé* 3, 195-211.

